

HdCZ Santé : une nouvelle application pour identifier ses médicaments quand on est aveugle ou malvoyant.

Quelques semaines après la Conférence nationale du handicap, cette application, imaginée par l'association HandiCaPZéro, apporte une solution très concrète pour l'autonomie dans l'accès aux informations de santé.

Nom, dosage, numéro de lot, date d'expiration d'un médicament : autant d'informations essentielles très difficiles à identifier par une personne aveugle ou malvoyante, sans un aidant.

Pour répondre à ce besoin d'autonomie et de sécurité, HdCZ Santé permet aux personnes aveugles et malvoyantes d'identifier simplement un médicament vendu sur le marché français à partir du QR code présent sur son emballage.

Simple scan et bip unique pour accéder aux informations essentielles.

L'usage est volontairement simple : il suffit de choisir la fonction "scanner un médicament" et présenter la boîte à une courte distance de son smartphone. L'application détecte rapidement le QR code et affiche nom, dosage, numéro de lot, date d'expiration du médicament. Ces informations sont restituées en mode audio selon les fonctionnalités du téléphone. L'application, sans collecte de données personnelles ou de santé, est gratuite et disponible sur Google Play et App Store.

HdCZ Santé une nouvelle étape pour accéder aux notices de médicaments

L'application permet de consulter la notice de médicament accessible sur handicapzero.org et de la recevoir gratuitement en braille, caractères agrandis ou audio. Un service gratuit proposé par HandiCaPZéro en partenariat avec plus de 140 laboratoires partenaires depuis 1996 ; bien avant que l'Europe et la France ne légifèrent l'obligation de rendre accessibles les notices de médicaments (*).

Une application également collaborative : si une notice est absente de la base de données de 6 000 notices adaptées sur handicapzero.org, l'association, avec l'accord de l'utilisateur, remonte l'information vers le laboratoire concerné.



© HandiCaPZéro
réalisation : aYaline
avec l'aide financière de la Mutuelle Intégrance
source : Base de données publique des médicaments
disponibilité : iOS App Store et Android Google Play
prix : gratuite

(*) Le code de la santé publique a été modifié par le décret 2008-435 publié au JO le 22 mai 2008. La France applique, par ce décret, la directive européenne du 31 mars 2004. Directive qui impose le marquage des conditionnements en braille et l'accessibilité des notices de médicaments à l'ensemble des pays communautaires.



À propos d'HandiCaPZéro

HandiCaPZéro (créée en 1987) facilite l'autonomie quotidienne des personnes aveugles et malvoyantes. En partenariat avec des entreprises et des collectivités, l'association propose gratuitement des dispositifs accessibles : éditions adaptées (braille, caractères agrandis, audio Daisy, web...) dans les domaines de l'information, la santé, la téléphonie, la conso, l'assurance, l'habitat, la beauté, le sport, les loisirs...



Contact presse

Stéphanie Cuppini - HandiCaPZéro
01 53 40 95 52 ou 06 13 06 67 78
stephanie.cuppini@handicapzero.org

